

Paris, le 21 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autisme, troubles dys, TDAH, TDI : la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND) communique sur ses principales avancées et met en ligne son bilan 2025–2026.

Lancée officiellement le 14 novembre 2023, la stratégie nationale est dotée d'une enveloppe de 680 M€. Par ailleurs, le plan « 50 000 » solutions mobilise 1,5 milliards d'euros de ressources nouvelles jusqu'en 2030, dont près de 300 M€ au bénéfice direct des personnes autistes ou concernées par un TND, avec une attention particulière à l'émergence de nouvelles solutions d'accompagnement et de soins, plus modulaires et individualisées.

Une dynamique engagée au service des parcours de vie

Depuis son lancement, la stratégie repose sur une ambition claire : mieux comprendre, mieux repérer et mieux accompagner les personnes concernées par un trouble du neurodéveloppement, à tous les âges de la vie.

Le bilan 2025-2026 témoigne d'avancées significatives, rendues possibles par une mobilisation collective des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social, éducatif, de la recherche et de l'insertion professionnelle. Cette dynamique a permis d'engager des transformations permettant de renforcer la cohérence des parcours et la qualité des accompagnements.

Des résultats concrets dans tous les domaines d'action

Les progrès observés couvrent l'ensemble des six grands engagements de la stratégie :

- **La recherche**

L'année 2025 a marqué une intensification de la recherche, avec le développement des centres d'excellence et le renforcement des collaborations scientifiques. Un sixième centre d'excellence a ouvert à Bordeaux, venant compléter ceux de Lyon, Montpellier, Paris,

Strasbourg et Tours. L'ensemble est appuyé par les 27 centres de ressources autisme (CRA), qui assurent notamment les diagnostics dits complexes.

Le groupement d'intérêt scientifique Autisme et TND rassemble désormais 150 équipes françaises, avec plus de 800 chercheurs mobilisés et plus de 500 équipes en collaboration à l'échelle internationale.

- **L'accompagnement des personnes et de leurs familles**

L'avancement de la stratégie a permis une amélioration de l'offre d'accompagnement, avec des dispositifs mieux adaptés aux besoins des personnes, y compris dans les situations les plus complexes.

Un guide pratique de la guidance parentale est paru fin 2025. Ce guide permet, au regard de l'offre disponible, de proposer un cadre favorisant le développement d'une offre de guidance parentale de qualité, adaptée aux besoins des personnes.

Quatre nouvelles unités résidentielles pour personnes avec trouble du spectre de l'autisme (UR TSA) ont ouvert en 2025, portant à 18 le nombre total d'UR TSA en fonctionnement.

Un groupe national d'experts spécialistes des troubles du neurodéveloppement, mobilisable sur l'ensemble du territoire, a été constitué. Il vient renforcer et appuyer les équipes locales d'inspection et de contrôle des agences régionales de santé (ARS).

En lien avec le plan « 50 000 solutions », l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a été chargée de conduire une mission d'évaluation de l'orientation et de l'accompagnement des parcours individuels des enfants et des jeunes placés en IME, dont les résultats ont été publiés en février 2026.

- **Le repérage et le diagnostic précoce**

Le travail mené dans le cadre de la stratégie ces dernières années a également permis une montée en puissance du repérage précoce, avec un nombre croissant d'enfants orientés vers des parcours d'intervention sans reste à charge.

En décembre 2025, 186 193 enfants ont été repérés et adressés vers les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) pour les 0-6 ans et les 7-12 ans.

Le nombre de PCO 7-12 ans a également augmenté entre 2024 et 2025, avec 42 nouvelles structures, portant à 73 le nombre total de PCO ouvertes. Ainsi, à cette date, plus de 50 % de l'objectif de couverture de l'ensemble des départements est atteint.

Une filière de soins spécifique du TDAH en France est en cours de déploiement, avec comme élément clé l'ouverture des centres ressources TDAH à l'automne 2026. Cette filière permettra de structurer une offre de soins graduée, comprenant deux niveaux, allant des soins de proximité jusqu'à l'orientation des personnes présentant les formes les plus complexes, avec une offre de premier recours et une offre spécialisée.

- **La scolarité, de la maternelle à l'enseignement supérieur**

L'année 2025 a permis de renforcer les dispositifs scolaires, favorisant une meilleure inclusion des élèves avec TND, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Désormais, l'ensemble des TND est concerné par l'autorégulation à l'école. Au total, 664 dispositifs scolaires TND sont ouverts, accueillant plus de 5 600 élèves. Cela comprend 345 unités d'enseignement maternel autisme (UEMA), 185 unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), ainsi que 79 écoles, 47 collèges et 8 lycées avec autorégulation.

En 2026, de nombreux étudiants des établissements universitaires peuvent déjà bénéficier d'un accompagnement via le programme Atypie Friendly, un programme national qui contribue à rendre l'enseignement supérieur plus accessible aux étudiants présentant un trouble du neurodéveloppement.

Par ailleurs, près de 53 % des établissements universitaires sont signataires de la charte Atypie Friendly.

- **L'accompagnement des adolescents et les adultes dans les phases majeures de leur vie**

Le travail de la stratégie a notamment permis des avancées en matière d'insertion professionnelle et d'accompagnement des transitions de vie.

En France, il est généralement admis que moins de 10 % des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et un trouble du développement intellectuel (TDI) sont insérées professionnellement. Dans ce contexte, une instruction, mise en place depuis 2025, permet de soutenir l'emploi des personnes avec un TSA-TDI souhaitant travailler en milieu ordinaire, tout en leur proposant, en parallèle, un accompagnement vers des solutions d'habitat adaptées à leurs attentes et à leurs besoins, avec l'appui de services experts.

Par ailleurs, 96 départements sont engagés dans le déploiement de l'habitat inclusif et de l'aide à la vie partagée (AVP). Fin 2025, 2 297 habitats inclusifs étaient programmés à l'échelle nationale, dont 54 % sont déjà opérationnels.

Enfin, un guide intitulé « La neurodiversité en entreprise » a été publié en mars 2026. Destiné aux fédérations et aux syndicats d'entreprises, il constitue un outil d'aide au recrutement des personnes neuroatypiques. Son objectif est d'accompagner les recruteurs afin de limiter les biais de sélection et les freins à l'embauche des personnes présentant un ou plusieurs TND.

- **La sensibilisation et l'information des publics**

Ces deux dernières années ont permis une meilleure prise en compte des besoins des familles ainsi qu'une diffusion accrue de l'information.

En mai 2025, un guide a été publié afin de proposer des actions simples susceptibles de transformer concrètement l'expérience culturelle de chacun, et ainsi de favoriser l'accessibilité et la participation de tous les publics avec un TND, ainsi que de leurs familles.

Par ailleurs, près de 300 notaires se sont portés volontaires pour se sensibiliser aux TND et conseiller gratuitement, partout en France, les familles concernées, notamment afin d'anticiper « l'après soi ».

Enfin, plus de 2 300 situations individuelles ont donné lieu à un traitement depuis 2018.

Une mobilisation collective à poursuivre

Si les avancées sont réelles, le bilan souligne également la persistance de difficultés structurelles. Les délais de diagnostic, les inégalités territoriales, les ruptures de parcours et l'accès à l'emploi restent des enjeux majeurs.

Les avancées présentées reposent sur l'engagement conjoint des institutions, des professionnels, des associations et des personnes concernées. Cette mobilisation demeure essentielle pour poursuivre la transformation engagée.

La stratégie nationale continue ainsi de porter une ambition forte : construire une société plus inclusive, capable de reconnaître et de valoriser pleinement la diversité des fonctionnements neurodéveloppementaux.

« Ce bilan constitue ainsi un outil de suivi et d'orientation pour la poursuite de la stratégie. Il doit permettre d'éclairer les actions à venir, de mieux adapter les réponses aux besoins identifiés et de poursuivre l'amélioration des parcours de vie des personnes concernées », Camille Galliard-Minier, ministre chargée de l'autonomie et des personnes handicapées.

« Ces résultats sont le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à saluer les personnes concernées, les professionnels, les associations et les familles. En effet, rien ne peut se faire sans les personnes concernées et leur famille. Leur expertise, leur expérience et leur engagement sont au cœur de cette stratégie », Étienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement.

Le bilan 2025-2026 de la stratégie TND est disponible sur Handicap.gouv.fr : [Bilan 2025-2026 de la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement](#)

Contact presse :

✉ ditnd-presse@pm.gouv.fr